



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE 2021

Descriptif : Course en ligne de moyenne montagne de type Trail ouverte à tous, à partir de 18 ans et pour les mineurs avec autorisation parentale. Parcours situé sur pistes, chemins et sentiers entièrement balisés. Course organisée par l'A.O.MA. dans le plus pur esprit des courses de montagne, de convivialité et du respect strict des mesures sanitaires en rapport avec la Covid 19.

Départ de l'épreuve pour le 21km à 08 H 30 et pour le 14km à 08H45, avec le port du masque obligatoire.

Bordure RD 2211, 255, chemin St Alban à SAINT-AUBAN 06850, jouxtant le camping la Pinatelle,.

Distance : Trail : 21 km. Dénivelé + - 1300 mètres, 14 km Dénivelé + - 1000 mètres. Temps de course limité à 03 heures 30. Les coureurs qui termineront la course hors délai, l'effectueront sous leur propre responsabilité.

Pour participer au Trail : Les concurrents devront fournir lors de l'inscription, soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, soit leur licence FFA, soit le Pass'running (copie à joindre lors de l'inscription).

Montant de l'inscription :

Coureur	18 €
Ticket repas accompagnateur	08 €

Inscription :



Retrait des dossards : sur place au départ **jusqu'à 08 heures 15 (21km) et 08 heures 30 (14km)**

Parcours : sans difficultés techniques sur chemins et pistes DFCI entièrement balisés.

Ravitaillements : 2 sur le 21 km, 1 sur le 14 km, **gobelets non fournis (liquide)**

Le port d'un « camelbak » ou d'une gourde de 02 litres ou équivalent est fortement recommandé.

Stationnement : Il est demandé aux participants et autres d'utiliser le parking mis à leur disposition.

Environnement : Les concurrents s'engagent à respecter la nature sur le parcours situé dans les bois des communes traversées et à ne pas jeter des emballages, mouchoirs ou autres débris sous peine de disqualification.

Classement : Il sera établi un classement individuel général par catégories d'âge.

-- **Conformément au protocole covid 19 imposé par la FFA, les classements ne seront pas affichés mais consultables sur les sites du CDR 06, AOMA et autres partenaires .**

Sur place, seulement les 05 premiers temps scratch masculins et féminins pour chaque épreuve seront récompensés.

Secours : Pendant toute la durée de la course, seront présentes, une équipe au ravitaillement de Briançonnet et une autre Départ/Arrivée, sous une tente, dédiée exclusivement à cet effet. Chaque équipe sera véhiculée et armée d'un matériel premiers secours et d'un défibrillateur.

Sécurité : A chaque ravitaillement, les bénévoles seront en contact radio ou téléphone gsm permanent avec l'organisation et les équipes secouristes pour éviter aux participants de s'égarer ou pour porter secours en cas de difficulté.

Assurance : Une police d'assurance à responsabilité civile concernant les dommages mettant en cause la responsabilité des concurrents est souscrite par l'organisateur (assurance Gmf). Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Sanitaire covid 19: Lors de l'inscription en ligne, la charte du coureur engagement Post Covid 19 aura été lue et signée. L'organisation suggère le téléchargement et l'utilisation de l'application Stop Covid préalablement à la venue sur l'événement.

Couverture photo, télévision, vidéo et droits : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Contestation : Les décisions des organisateurs sont sans appel.

Récompenses : Dotation de cadeaux pour tous les participants, collation offerte aux coureuses et coureurs.